



COMMUNIQUE DE PRESSE

ONUB/PIO/PR/50/2005

22 Février 2005

L'ONUB prend des mesures pour faire face à la situation dans le site de cantonnement de Buramata.

Bujumbura, Burundi- Trois ex-combattants du CNDD-FDD sont décédés de malaria dans la nuit de dimanche à lundi derniers dans le site de cantonnement de Buramata dans la province de Bubanza.

Il est à souligner que ces décès ont eu lieu suite à un transfert non coordonné d'ex-combattants dimanche 21 février. En effet, environ 3000 ex-combattants du CNDD-FDD et 800 autres éléments appartenant à différents ex-mouvements armés provenant de trois Zones de Rassemblement se sont rendus au camp de démobilisation de Buramata sans que ni l'ONUB ni les autres partenaires soutenant le processus de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Réinsertion (DDRR) n'en aient été préalablement informés. Ces mouvements massifs et inattendus ont occasionné des problèmes de santé et d'approvisionnement dans ce site. L'ONUB déplore le manque de coordination qui a conduit à cette situation regrettable.

L'ONUB rappelle le caractère délicat du processus DDRR et réaffirme son soutien à ce processus qui relève principalement, il faut encore le rappeler, de la responsabilité des autorités burundaises et nécessite une coordination très poussée.

A cet égard, l'ONUB a organisé une réunion d'urgence ce jour avec les autorités militaires burundaises, les membres de la Commission Mixte de Cessez le feu (CMC) et du Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale DRR, avec d'autres intervenants (tels que GTZ-IS) pour adopter les mesures urgentes en vue de pallier à cette situation et faire de telle sorte que ce genre de drame ne se renouvelle pas dans les centres de cantonnement. La mission a également dépêché des médecins et ingénieurs sur les lieux pour évaluer la situation et contribuer à apporter des solutions adéquates à cette situation d'urgence.

CONTACT:
Penangnini Toure
Porte-parole,
Spokesperson,

 Mobile: +257 925 641, ONUB: +257 24 80 09 to 14, via New York: +1-212- 963 2839/42; Fax: +257-21 28 68
abric@un.org, publicinformation@un.org,